



## AMAP Produits laitiers Brebis – CONTRAT JUILLET 2020/SEPTEMBRE 2020

Le présent contrat règle les modalités de vente entre le producteur de produits à base de lait de Brebis et le consommateur pour **6 livraisons** étalées entre le **vendredi 17 juillet 2020 et le vendredi 25 septembre 2020** aux heures de distribution **et** au local de l'AMAP.

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence, qui anime le réseau des AMAP. Les objectifs d'une AMAP sont entre autres de :

- maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine,
- mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes,
- permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits.

### Les engagements du producteur

- Je m'engage à fournir des produits biologiques, de ma propre production laitière de Brebis respectant le cahier des charges « AB ». Si je n'ai pas la quantité suffisante, je peux m'approvisionner auprès de partenaires locaux certifiés « AB » et dans ce cas j'en informerai les consommateurs.
- Afin de limiter les emballages, le producteur met en place une consigne pour les pots et couvercles

### Les engagements du consommateur

- Je reconnais que les intempéries, les prédateurs, et je comprends que la production est saisonnée, les brebis font du lait et que le contrat suit cette saisonnalité
- Je viens chercher mes produits aux heures et au local de distribution de l'AMAP les **vendredis entre 18h00 et 19h00**. Quand je ne peux pas venir les chercher, je cherche quelqu'un qui soit prêt à les prendre et à élarger à ma place.
- Si je suis absent sans avoir prévenu, je laisse le choix à l'équipe de permanence du devenir de mes produits.
- Afin de limiter les emballages, je rapporte obligatoirement les pots pour réutilisation à chaque livraison. Consigne d'1,20 € pour pot et couvercle

Je choisis librement un panier A et un panier B dans le tableau ci-dessous, les paniers étant destinés à être fournis en alternance chaque semaine.

Je joins **le chèque** à l'ordre GAEC DE LA BERGERIE DE LA JOUE correspondant au montant de mon contrat suivant le tableau ci-dessus. Paiement possible en 2 fois

Produits	prix unitaire	semaine A		semaine B	
		quantité Panier A	Prix panier A (quantité X prix unité)	quantité Panier B	Prix panier B (quantité X prix unité)
		17/7-14/08-11/09		31/07-28/08-25/09	
Tome (env 150g)	4,95 €				
Brebine (type feta, env 200g)	4,40 €				
Petit Vignolais (type crotin)	3,00 €				
Palet	1,50 €				
Vignolais (type mothais)	5,50 €				
La Joue	5,50 €				
Boules aux herbes (3 parfums en alternance)	2,50 €				
Fromage blanc (450g)	4,50 €				
Yaourt (450g)	3,60 €				
<b>Consignes pot*capsule(par yaourt et Fromage blanc) : à payer 1 fois /produit (pas par panier)</b>	<b>1,20 €</b>				
<b>Total panier A</b>			..... €		
<b>Total panier B</b>					..... €
<b>TOTAL (A+B)</b>			.....€		

### Conditions :

J'imprime en 1 exemplaire du contrat ou je l'envoie complété et signé directement par mail à la coordinatrice. L'envoi ou le formulaire unique rempli fera office pour commande le temps du contrat. Le producteur aura connaissance des commandes directement par la coordinatrice, l'exemplaire unique (envoyé par mail ou papier) est conservé par la coordinatrice de l'AMAP.

**Coordinatrice fromage Brebis:** Maryvonne LEHUEDE, 18 rue des Planchettes Grandchamp des Fontaines- Tél : 06.33.13.73.13/ Courriel : tml@free.fr

**Contractants :** J'ai pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'Amap des Fontaines sur le site <http://amap.gdf.free.fr> et les accepte.

### Le producteur

Gaec de la Ferme de la Joue  
Paul Hervy et Elsa Sichez  
3 La Joue  
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE  
0637799497 –  
[contact@labergeriedelajoue.fr](mailto:contact@labergeriedelajoue.fr)

### Le Consom'acteur

Nom .....

Adresse.....

Ville : .....

Téléphone (obligatoire).....

Courriel.....

Signature